

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** SAFWS002

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2023-0021

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0030004-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

SAFWS002
----------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	SUMI AGRO France
	Adresse	251 rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2023-0021	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0030004-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	01/03/2023	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	21/12/2027	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	SUMI AGRO FRANCE SAS
<b>Adresse du fabricant</b>	251 rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Ledin Print- und Media Center GmbH, Neuhartshöfe 16 85080 Gaimersheim Allemagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1293 - Dinotéfurane
<b>Nom du fabricant</b>	LKC Chem-Regs Ltd (Acting for Mitsui Chemicals Agro. Inc. (Japan))
<b>Adresse du fabricant</b>	40 Mespil Road D04 C2N4 Dublin Irlande
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Omuta Works, 30 Asamuta-Machi, Ohmuta Shi 836-8610 Fukuoka Japon
<b>Substance active</b>	1293 - Dinotéfurane
<b>Nom du fabricant</b>	Mitsui Chemicals Agro, Inc.,
<b>Adresse du fabricant</b>	Nihonbashi Dia Building, 1-19-1 Nihonbashi, Chuo-ku 103-0027 Tokyo Japon
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Omuta Works, 30 Asamuta-Machi, Ohmuta Shi 836-8610 Fukuoka Japon

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dinotéfurane		Substance active	165252-70-0		0,242

### 2.2. Type de formulation

RB - Appât prêt à l'emploi (autocollant)
--

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------------	--

**Conseils de prudence**

Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Autocollant à poser sur fenêtres

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: Mouches domestiques Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Autocollant fenêtre Description détaillée: Autocollant placé sur la partie intérieure de la vitre de la fenêtre
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 1 autocollant par pièce de 30 m3  Pour les pièces plus grandes, utiliser un autocollant par 30 m3 (sans dépasser 8 autocollants par maison)  Persistance d'action jusqu'à 6 mois
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Emballage en carton pliable (emballage extérieur) comprenant 2 cartes contenant chacune 2 autocollants (environ 75 mm de diamètre), au total 4 autocollants par emballage.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Eviter d'utiliser les produits en continu.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Éviter de nettoyer les autocollants. Si cela se produit, éliminer immédiatement le chiffon de nettoyage dans les déchets ménagers.
- Appliquer 1 à 2 fois par an, remplacer/enlever les autocollants au bout de 6 mois.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas toucher la face avant de l'autocollant lorsqu'il est en place.
- Ne pas appliquer les autocollants sur des surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les animaux et avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/ médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/ médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/ médecin.
- EN CAS D'INHALATION : non applicable.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 40 °C.
- Protéger du gel et de la lumière du soleil.
- Stocker dans un endroit sec, dans son emballage d'origine.
- Durée de conservation : 2 ans

## 6. Autres informations

- Contient un agent amérisant